



Distinction Palace : la nouvelle commission installée depuis le 14 janvier 2016

Jean-Robert PITTE la préside

La nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace a été nommée le 9 décembre 2015. Elle a été installée jeudi 14 et a tenu sa première réunion de travail dès le lendemain.

PALACE

Jeudi 14 janvier 2016, Matthias Fekl , secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, et Martine Pinville , secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, ont installé la nouvelle commission d'attribution de la distinction Palace.

Elle a été nommée par arrêté du 9 décembre 2015, pour une durée de trois ans. Ses membres sont :

- Monsieur Jean-Robert PITTE – Président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA), Président de la Commission Palace
- Madame Camille de VILLENEUVE, Ecrivain, suppléante
- Monsieur Christian MANTEI – Directeur Général de Atout France, Secrétaire de la Commission Palace
- Madame Emma DELFAU – Sous-directrice du tourisme, Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Madame Adelaïde de CLERMONT-TONNERRE – Journaliste et romancière
- Monsieur Dominique FERNANDEZ – Membre de l'Académie Française
- Madame Aliza JABES – Présidente des Laboratoires Nuxe
- Madame Lucile KNAPPEK, Présidente Directrice Générale d'Evanela (start-up)
- Monsieur Serge NICOLE – Président d'Ateliers d'Art de France
- Monsieur Joseph OLIVEREAU – Président d'Honneur de Relais & Châteaux
- Madame Carole ROUSSEAU – Animatrice et productrice de télévision
- Monsieur Yves ROUSSET-ROUARD – Producteur cinématographique
- Monsieur Gonzague SAINT-BRIS – Ecrivain, historien et journaliste
- Monsieur Jean-Michel WILMOTTE – Architecte et designer

La nouvelle commission a tenu sa première réunion de travail en présence de Matthias Fekl et Martine Pinville, vendredi 15 janvier 2016.

Créée en 2010, la distinction Palace a pour objectif de valoriser l'hôtellerie d'exception française. Elle permet de distinguer, parmi les adresses 5 étoiles, celles dont la situation géographique exceptionnelle, l'intérêt historique, esthétique et patrimonial, le service sur-mesure, les placent parmi les fleurons du secteur.



A l'heure actuelle, 16 hôtels détiennent cette distinction en France :

- Hôtel du Palais – Biarritz
- Hôtel Les Airelles – Courchevel
- Hôtel Le Cheval Blanc – Courchevel
- Hôtel Le K2 - Courchevel
- Hôtel Four Seasons George V - Paris
- Hôtel Le Bristol – Paris
- Hôtel Le Mandarin Oriental - Paris
- Hôtel Le Meurice – Paris
- Hôtel Le Park Hyatt Paris Vendôme – Paris
- Hôtel Le Plaza Athénée – Paris
- Hôtel Le Royal Monceau - Raffles Paris – Paris
- Hôtel Le Shangri-La - Paris
- L'hôtel La Réserve – Ramatuelle
- Hôtel Le Grand-Hôtel du Cap-Ferrat – Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Hôtel Le Byblos – Saint-Tropez
- **Le Château de la Messardière – Saint-Tropez**